



CAPD du 19 décembre 2019

Déclaration liminaire du SNALC

Nous nous réunissons aujourd'hui en CAPD notamment pour étudier les recours suite aux **rendez-vous de carrière 2018-2019**.

Ne nous y trompons pas. Le nombre de recours n'est pas à la hauteur du découragement et de l'incompréhension ressentis par de nombreux collègues à l'issue de leur rendez-vous de carrière. Grand nombre d'entre eux n'ayant pas exercé de recours - par manque de foi dans le système ou par résignation - ne vont plus faire montre de toute l'implication dont ils auraient pu faire preuve face à un système qui les utilise, ne reconnaît pas leurs efforts et les traite tout sauf dignement.

Et pour preuve, les réponses automatiques, froides et impersonnelles dans lesquelles n'ont été changés que les noms, les dates et l'échelon reçues moins de 24h après la demande de recours faisant état d'« un examen de votre dossier ».

Où sont la différenciation et la bienveillance si chères à notre ministère ?

Dans le contexte actuel où la profession est mise à mal par la succession de réformes, le manque de reconnaissance tant salariale que professionnelle, la surcharge de travail...le malaise des enseignants est de plus en plus profond. Aussi, ils ont besoin que leur soient transposées les valeurs d'évaluation positive et de bienveillance qu'ils s'appliquent à mettre en place au quotidien auprès de leurs élèves.

Que penser de ces rendez-vous de carrière : « temps dédié pour porter un regard sur une période de vie professionnelle en moyenne tous les 7 ans » ? Sachant que le dernier de ces rendez-vous intervient aux alentours de la quinzième année de la carrière, laissant au-delà 28 années sans que le travail ne soit plus évaluable donc reconnu. Que penser encore de ces rendez-vous qui ne peuvent réellement refléter la valeur professionnelle de nos collègues puisque cette évaluation est soumise à des quotas. Quand le pourcentage de collègues « fonctionnants » est atteint, il ne reste pour les autres que le dysfonctionnement ? Certaines compétences sont parfaitement impossibles à évaluer. Par exemple, comment prouver qu'un collègue coopère – dans une équipe mais laquelle ? Avec les parents ? Des partenaires parfois inexistantes ? - c'est la porte ouverte à l'arbitraire. Ces rendez-vous ne reflètent en rien la valeur des professeurs, qui ne cessent de mal vivre un avis jugé très injuste parfois. Et le SNALC ose le dire : certains avis sont même devenus des facteurs de risques psychosociaux. La lettre de réponse automatique à tout recours ne fait que renforcer le sentiment de perte de sens et de dénigrement ressenti par les collègues.

Un autre sujet brûlant : la réforme des retraites.

Une grève majoritaire, et même aux deux tiers, dans le premier comme dans le second degré : voilà

ce qu'on obtient lorsque l'on déclare que les personnels n'ont pas tout compris et qu'ils n'ont aucune raison de faire grève. Nous ne serons pas les dindons de la farce. Le SNALC demande une revalorisation importante de la part fixe de notre rémunération. Nous n'accepterons pas que l'on détruise nos retraites. Cela fait bien trop longtemps que l'humain est oublié dans l'Education nationale ! Après le PPCR, cette réforme des retraites démontre encore une fois que notre gouvernement n'a aucune reconnaissance pour notre travail, notre carrière. « Professeur » un métier qui n'attire plus, pour preuve : on délègue du personnel de l'Inspé pour aller dans les amphithéâtres inciter les jeunes à passer le concours de professeur des écoles en plébiscitant la vocation ... Mais quelle vocation ?! Une sorte de sadomasochisme.

L'Education nationale va mal mais plutôt que de revaloriser le métier, on l'assène à grands coups de réformes délétères : PPCR, loi de la fonction publique mettant fin au paritarisme, réforme du CRPE, retraites. Nous vous rappelons que le SNALC a déposé un préavis de grève du 5 au 21 décembre. Et qu'à la sortie de sa rencontre avec le Ministre le 16 décembre, notre appel à la grève interprofessionnelle a été maintenu. Pour le SNALC, aucune garantie significative concernant l'amélioration de nos rémunérations et le maintien de nos pensions n'est à l'ordre du jour.

Nous vous souhaitons malgré tout, de très belles fêtes de fin d'année et espérons, en effet, que l'année 2020 soit l'année du 20/20 pour toutes et tous...